

COMICE AGRICOLE

DU CANTON

DE

PLOUIGNEAU.



EXTRAIT DES TRAVAUX

DU COMICE AGRICOLE

DU CANTON DE PLOUGNEAU,

Dirigé et Prèsidé par M. BOURVEN,
Notaire à Plougven.

RÉUNION DU 2 NOVEMBRE 1858.

Prairies.

L'amélioration et l'augmentation des prés naturels et de leurs produits, formant une des branches les plus importantes des progrès agricoles, le Comice a émis le vœu que cette question fut développée avec l'intérêt qu'elle mérite, et a engagé les Membres qui ont des connaissances pratiques et spéciales en cette matière, à en faire part à la commission et à l'assemblée dans cette présente réunion.

La parole a été accordée : 1° à M. Bizien Jaouen, juge de paix, qui dans une courte improvisation a dit » que les eaux stagnantes étaient ce qu'il y avait de plus nuisibles aux prés ; attendu que ces eaux croupies tendent à pourrir et à brûler le sol, qui finit par ne produire dans cet état

que du jonc et des glaïeux; et que par ces considérations, ses voisins et lui, depuis Lanleya jusqu'à sa demeure, ont eu soin de faire de grandes rigoles pour arroser la partie supérieure de leurs prés et faciliter l'écoulement de l'excédant des eaux dans les ruisseaux de dessèchement qui, par fois, servent d'arrosage aux prés inférieurs. »

2° M. Guillaume Denis, Maire de Lannéanou a dit : « Les prés dans ce canton sont et ont toujours été les plus négligés du département du Finistère; cependant ils sont la première ressource du cultivateur; car sans foin, point de bestiaux pour l'hiver, saison la plus convenable pour faire du fumier animal dans l'étable, et sans fumier point de produits.

« Il est indispensable d'améliorer les prés; mais le laboureur ne peut le faire, sans y employer le dixième de son fumier; il doit donc faire ce sacrifice, parce que le produit des prés est la première source du fumier, et que les produits de ces prés améliorés, le paieront dans la suite avec usure.

« Les trois quarts du sol de nos prés sont tourbeux, et il y a un moyen de les améliorer sans fumier, en les écobuant, en les charruant, ou en les travaillant à la pelle et à la houe, de manière à les aplanir ou à en former des planches bombées, susceptibles d'arrosage, en y semant du trèfle et la meilleure graine de foin connue, après avoir fait de fortes saignées de dessèchement entre les grandes planches ou sillons, et des petites rigoles au sommet et au milieu de chaque planche en dos-d'âne pour servir à leur irrigation à volonté. »

3° M. Yves Le Manchec, gendre du Président, a dit : « Depuis deux ans je dirige, sous la surveillance de mon père,

deux défrichements, l'un en sol aquatique abrité, à Lesven; l'autre au versant midi de la Montagne-d'Arrhée, sol léger et aquatique, sous bruyère sans lande, et non abrité, à Yun-Meur-Lann-Junard en Plougouven.

« En 1836, j'ai trouvé Prat Coz Lesven, d'une contenance d'un hectare (160 cordes, soit 4 journées de faucheurs) sous sol aquatique, tourbeux, produisant de la mousse et de la bruyère sans lande, et en mauvais foin une charretée seulement; ce sol fut marré très-épais dans ses élévations, et moins épais dans ses cavités; les mottes étant sèches, on les entassa en lignes droites et dans l'inclinaison du terrain par intervalle de 4 mètres (12 pieds) au moins; ces mottes brûlées, on charrua les quatre mètres d'intervalle entre les lignes brûlées; avec la Charrue-Coquin, à avant-train, dans une profondeur d'un tiers de mètre jusqu'à tourner une partie du sous-sol d'argile; on hacha à la houe (marre-tranche) le terrain charrué; on répandit la cendre brûlée sur cette terre charruée, hachée et mélangée; on charrua et hacha de même l'emplacement de la cendre d'écobue, ce qui laissa néanmoins une profonde rigole d'écoulement; on sema le tout de seigle qui atteignit une hauteur de deux mètres. Une des souches de seigle d'écobue contenait 73 pailles; on récolta du tout 216 décalitres (24 quartiers chacun de 75 kilogrammes); le seigle récolté, on redressa et agrandit les rigoles d'écoulement; en jetant les produits au milieu de chaque planche, afin de leur faire prendre une forme convexe; on pratiqua un ruisseau de nivellement d'eau dans la partie supérieure du terrain d'où on peut les lacher dans les saignées d'arrosage pratiquées au

milieu du dos d'âne de chaque planche; le terrain ainsi préparé, le sol bien égouté, sans produit que les gleds de seigle, on y sema des graines de foin de la meilleure qualité du pays et même du trèfle; le trèfle n'a point réussi, mais les herbes ont fait merveille, puisqu'en cette année 1838 (sans que le sol soit encore assez ensouché d'herbes ni fourni d'aucun fumier ni engrais), on y a récolté sept milliers de foin de la meilleure qualité. Si on le juge convenable, je rendrai compte au Comice de la récolte en foin de ce pré en 1839; enfin, je suis certain que les produits de seigle en 1837 et de foin en 1838, excèdent les frais de défrichement et les frais des deux récoltes.

« Dans un défrichement de terre vierge, aquatique sous bruyère sans lande, dans quatre hectares de *Goarem-Bras-Lesven*, et par les mêmes procédés, on a récolté cette première année, huit milliers de foin; en 1839 je rendrai également compte du produit, en parlant du défrichement de cette partie de garenne.

« Dans un pareil défrichement de terre aquatique sous bruyères sans lande, dans 1 hectare 1/2 (3 journaux) de la montagne *Junard* sous les prés de *Guerdual*, j'ai encore espérance d'avoir du foin dans peu d'années, et si la société me le permet, je lui rendrai compte de mes succès comme de mes revers. »

Moyen de préserver le Froment de la Carie ou Charbon, vulgairement appelé Корвон.

Déposer le grain sur un plancher ou sur une aire pavée ou corroyée d'argile. mettre de la saumure (*illi, pe all divar quic*,

en sallaison) dans un baquet, en humecter le grain par le moyen d'un arrosoir très-fin ou d'un balai tandis que deux ou trois hommes mélangent ce grain à la pelle avec la plus grande activité. Dès que chaque grain est régulièrement mouillé dans toutes ses parties, ce qui s'aperçoit et a toujours lieu quand le sol du plancher ou de l'aire est régulièrement humide sous le grain, alors, et seulement alors, on met de la poussière de chaux dans un crible très-fin que l'on secoue au-dessus du grain, pendant que les mêmes hommes le mélangent toujours avec autant d'activité et de régularité que pour le mouiller.

Cette opération se fait dans l'espace d'une demi-heure; étant faite le soir qui précède le jour de la semaille, le grain bien emmulonné se gonfle, se dessèche dans la nuit, et se trouve en bon état d'être semé le lendemain.

Moyen pour éviter la destruction et la dégradation des ajoncs, vulgairement nommés Landes.

On voit que la majeure partie des cultivateurs dégradent la reproduction des landes en les coupant en toutes saisons, surtout au cœur de l'hiver et de l'été, ce qui fait périr les vieilles souches ou ne leur fait produire que des pousses rabougries, et laisse aux bruyères et autres parasites l'avantage de dominer les landes et d'en diminuer considérablement les produits; en conséquence, et pour éviter ces pertes évidentes aux yeux de tout cultivateur observateur, les membres de ce Comice, dans leur intérêt privé comme dans l'intérêt général, ne doivent couper en hiver que la partie verdâtre et propre à être pilée,

de la pointe des tiges de vieilles souches de landes, ni couper à ras ces tiges ni les autres landes qu'en mars et avril, attendu que l'expérience a prouvé que toutes coupes de landes avant ou après ces mois, ne laissent après elles que des souches desséchées par une vieillisse prématurée, ou des souches tellement appauvries, que la force végétative ne les laisse pousser que des rabougris, tandis que toutes les landes coupées à la racine en mars et avril, repoussent avec une vigueur et une abondance extraordinaire.

Choux à vaches.

Ceux des cultivateurs qui ont le soin précieux de semer dans leurs navets quelques sillons de choux à vaches, dits de Lannilis, doivent s'empressez avant les gelées de les transplanter, attendu : 1° que sans cette opération les plants de choux semés périssent avec la glace, et ceux qui y résistent ont les pieds trop longs et la tête trop peu garnie de feuilles ; 2° que lorsqu'on les plante trop tard, les plants ne sont pas assez forts pour résister à l'hiver ; 3° que lorsqu'on les plante de belle heure avant que le pied ait atteint une certaine longueur, il prend de la force, résiste presque toujours à la glace et devient bon chou à replanter, ayant la jambe courte et grosse et la tige très fournie de feuilles.

RÉUNION DU 2 FÉVRIER 1839.

Le Président voulant donner le plus grand développement à ce qui concerne les prés, matière qu'il regarde comme une des plus importantes aux progrès de l'agriculture, aurait cru devoir faire part de ses travaux et de ses expériences. M. Le

Manchec, à la dernière réunion, a lu un rapport sur ces travaux, qui consistent :

1°. Dans l'amélioration sans autre engrais que la cendre d'écobue d'un pré naturel à foin d'un hectare, et d'une valeur de 8 fr. — Les frais de défrichement et labours de deux années, ont non seulement été couverts par les 216 décalitres de seigle produits en 1837 et par 3500 kilogrammes de foin produits en 1838, mais laissent encore un bénéfice net de 165 francs, et l'état actuel de cette prairie améliorée est tel que la valeur annuelle est décuplée.

2°. Dans la conversion en pré naturel d'une terre marécageuse et aquatique sous bruyère sans ajoncs de la contenance de 4 hectares et d'un revenu annuel de 12 fr., les frais de défrichement et labours de 4 années ont été couverts par la récolte de seigle d'écobue en 1835, de pommes de terre et de blé-noir clair semé de navets en 1837, et de 4000 kilo. de foin en 1838, et l'état actuel de ce marais converti en pré est tel qu'il fait espérer un produit double de foin en 1839, et que sa valeur annuelle est octuplée; mais je dois faire remarquer que la première récolte a été obtenue par la cendre d'écobue qu'à la deuxième année, 1836, on a seulement opéré des labours profonds, des sarclages répétés et un premier applanissement sans produit aucun; que les récoltes de pommes de terre, de blé-noir et de navets ont été obtenus la 3^e année par un fumier d'étable et un fumier végétal d'égale quantité, améliorés par un procédé peu suivi; ces fumiers, mélangés et divisés à la fourche pour obtenir à masse égale le plus grand volume possible, se réduisent en moins de trois mois à la plus parfaite dé-

composition; qu'un second applanissement pour parvenir à irrigation a été opéré la 4^{me} année et suivi de la semaille de bonnes graines de foin et de trèfle.

Il ne suffit pas d'avoir obtenu de belles récoltes et de beaux résultats économiques les premières années d'un défrichement, puisque toujours, dans les terres marécageuses, aquatiques, tourbeuses et de bruyère, des joncs (*broen*), des ajoncs rabougris (*lann brezonec*), germent après la coupe de foin et de regain, même dès la première année; mais quand le charriage et l'ameublissement du sol ont été bien opérés à la profondeur de 27 centimètres, on peut arracher à la main ces joncs et ces ajoncs avec autant de facilité qu'on tire de la porée d'un jardin, opération de peu de travail que je viens de finir cet hiver dans mes défrichemens, après avoir enlevé les pierres découvertes sur le sol et lavées par la pluie.

Attendu qu'en formant des réservoirs de nivellement d'eau dans la partie supérieure du terrain, afin de faciliter son irrigation dans toutes ses parties, qu'en élargissant et en creusant les ruisseaux d'écoulement et de dessèchement dans les bas-fonds, et qu'en formant des saignées d'arrosage, soit dans les côteaux en pentes douces, soit sur le sommet des dos-d'âne des grands sillons, il reste, quelque soin que l'on prenne à bien disposer le terrain pour l'irrigation, des creux et des cavités nuisibles à l'inclinaison régulière du sol gazonné (qui ne peut supporter sans souffrance l'eau stagnante et croupissante), j'ai fait étendre, sur le sol gazonné de mes défrichemens, du terreau entassé depuis un an, provenant du curage des douves et des boues des chemins (*mannou*), pulvériser les parties

tenaces de ces mannou par des rateaux à grosses dents de bois (*pillouerou*), égaliser ce terrain pulvérisé de manière à faciliter une irrigation parfaite.

L'irrigation immédiate devant déranger cet applanissement du sol, et priver les racines du gazon de la substance du terreau, je ne me propose de faire opérer cette première irrigation qu'après la coupe du foin ou du regain cette seconde année, ou même qu'au printemps de 1840.

Le sol de ces nouveaux prés ne pouvant être suffisamment gazonné par une première semaille de graine de foin, j'ai ressemé sur ce terreau pulvérisé et bien nivelé, fait donner un léger coup de rateau à dents de fer sur la semaille, et fait enlever les pierres mises à découvert par ce dernier labour.

Ces joncs et ajoncs devant reparaître encore quelques années, je continuerai à les faire tirer à la main tous les ans, jusqu'à ce qu'ils ne se reproduisent plus; si, contre mon attente, ils continuaient trop long-temps à germer, soit par la nature du sol, soit par le chevelu des racines de ces parasites, j'emploierai pour leur destruction de la suie, du purin ou autres engrais améliorants, que l'expérience aura prouvé être les moins chers.

La conversion des marécages en prés, et l'amélioration de prés naturels qui ne produisent que très peu d'un foin maigre peu substantiel, par l'écobuage et le défrichement, sont non-seulement attrayantes et profitables, mais encore procurent le moyen de nourrir et d'engraisser plus de bétail, et surtout d'augmenter extraordinairement la quantité et la qualité du fumier gras et onctueux de nos étables, sans lequel il n'y a

point de grandes cultures possibles avec avantage.

Je me plais à espérer que mes collaborateurs, eu égard à mes faibles moyens pour éclairer le cultivateur sur les avantages qu'il y aurait pour lui d'augmenter et d'améliorer les prés naturels et leurs produits, s'empresseront, à la réunion du 24 juin prochain, de faire part au Comice des résultats par eux déjà obtenus. Attendu que jusqu'à ce moment on a peu parlé des eaux et de la manière la plus économique de s'en servir avec le plus grand avantage, je vais essayer de les passer en revue, par le désir de mieux connaître leur propriété, à laquelle nous attachons tant de prix.

Les eaux de source procurent généralement une fertilité bien remarquable au sol qu'elles arrosent; mais ont-elles toutes cette propriété, sans y ajouter un engrais quelconque? Je ne le pense pas, 1°. parce que celles qui sortent du versant des montagnes non cultivées, ne produisent ordinairement à leur apparition que des glaïeuls, des sédiments glaireux et de la mousse très peu herbacée, et une herbe vénéneuse vulgairement nommée *flanch* ou *flach*, herbe touffue, maigre et sèche, qui tous les ans ruine nos pauvres montagnards en faisant mourir une partie de leur bétail; elle cause une maladie de langueur nommée *stroppa*. Cette maladie se remarque par la tristesse de l'animal, par sa marche chancelante et embarrassée, par la perte de son appétit, par sa maigreur jusqu'à ce que la peau s'attache aux os (*cruq séac'h*). L'animal finit par devenir paralitique, cesse de marcher et de manger, et reste déperir couché sur le fumier, si le cultivateur n'a pas soin, aussitôt qu'il s'aperçoit de la maladie, de lui faire changer de pays

en l'envoyant dans un quartier de meilleure terre chaude, plus abrité, et de le nourrir de farine, racines et fourrages les plus nutritifs; 2°. parce que celles qui dévalent des terres marécageuses et tourbeuses, ne font produire qu'une petite quantité de foin maigre, peu nutritif.

Il existe néanmoins plusieurs moyens d'améliorer les eaux: Pratiquer une fontaine, un lavoir, un étang pour baigner et laver le gros bétail, ou au moins un abreuvoir; faire passer autant que possible le purin dans ces étangs; creuser au-dessous de l'abreuvoir un réservoir; y déposer de temps en temps du fumier qui devra y être remué souvent; faire faire à ces eaux crues, qu'on ne peut amander facilement par leur éloignement des habitations, le plus long circuit possible, afin qu'elles se purifient, qu'elles évaporent ce qu'elles ont de défavorable à la végétation, qu'elles se chargent des parties solubles de la terre qu'elles parcourent, et qu'elles profitent pendant son cours de la fertilité que peut lui procurer les puissances atmosphériques, l'air et la chaleur, deux des plus grands agents de toute végétation.

Les eaux grasses sont celles qui se chargent des parties solubles du fumier, qui charient le plus de partie animale ou végétale dissoute, tel que le purin, les eaux savonneuses et de rouissage.

Les eaux pluviales, quand elles se mélangent avec le purin, deviennent aussi grasses et procurent presque une aussi grande fertilité que les bonnes eaux de source et les eaux grasses; elles procurent aussi une moyenne fertilité, lorsqu'elles se mélangent avec des eaux de boue et qu'elles charrient surtout du

gravier blanc (*grouen guen*), dont l'effet est surprenant sur le sol gazonné de toutes qualités de prés indistinctement, ce qui prouve jusqu'à l'évidence qu'on peut améliorer toute nature de sol, de pré même marécageux, aquatiques et tourbeux, avec ce granit, ainsi qu'on le fait avec une mince couche de boues entassées pendant un an, ou de terre végétale; mais il faut se garder d'employer pour cet amendement du schiste, pierre plate en feuille sur la quelle la végétation est rarement belle.

Les eaux de rivière procurent moins de fertilité que les autres et ne donnent ordinairement qu'un foin peu nutritif, sans aucune coupe avant le foin; néanmoins, elles peuvent être utilisées avec avantage, excepté dans les bas prés qui se couvrent par les orages et les fortes crues des eaux capables d'enlever le foin coupé hors le terrain et de laver trop souvent le sol; 1°. en dérivant la partie de la rivière suffisante pour l'irrigation dans un ruisseau de nivellement fait en la partie la plus élevée du terrain à arroser de manière à faciliter partout l'irrigation; en améliorant cette eau de rivière dans le ruisseau de nivellement de l'une des manières déjà indiquées.

Tels sont, mes chers collaborateurs, le fruit d'expériences et de méditations sur les eaux, les prés naturels et leurs produits. Continuons donc de nous éclairer réciproquement avec zèle et courage, et nous profiterons bien certainement d'une des plus grandes parts des fonds que le sage gouvernement de notre digne Monarque et M. le Préfet, destinent pour l'encouragement agricole d'un canton rural.

Moyen certain, facile et sans dépense d'éviter une germination successive par intervalle des céréales, textiles, légumes et fourrages de toute nature; accident ruineux connu en breton sous le nom de daou zivoan, qui arrive presque toujours en temps de hâte, le sol brûlant.

On sème sur la fin de la journée le grain mouillé ou chaulé; on laisse le grain à découvert; la rosée de nuit l'humecte et le mouille de nouveau; mais il faut avoir bien soin le lendemain, à la naissance du jour, avant le lever de la rosée et du soleil, de couvrir tout le grain semé.

Cette expérience a été faite par moi-même, sur la lecture d'un rapport de M. P. Briant, ancien magistrat du canton de Plouaret.

N. B. On fait observer que ce Comice est établi à l'aide d'une subvention de 500 fr. obtenus du Gouvernement en 1838, et d'un secours de 1000 fr. promis pour 1839.

